

# Harmonisation des registres – Projet HarmPers

## Communiqué 03-2011

### Accès aux données de la plateforme FRI-PERS

Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez peut-être déjà appris, l'accès aux données de la plateforme FRI-PERS a été accordé aux communes fribourgeoises. Les données qui seront accessibles sur tout le canton sont définies dans l'annexe 2 du règlement d'utilisation de FRI-PERS joint à la présente.

Pour obtenir l'accès individualisé par des collaborateurs de votre commune aux données des habitants du canton sur la plateforme FRI-PERS, deux formulaires sont à remplir **pour chaque collaborateur qui devra disposer d'un accès à la plateforme FRI-PERS**:

- a) Le formulaire joint de demande individuelle B1 Version Communes.
  - b) Le formulaire joint de demande RZGD Communet Lan2Lan.
- a) Formulaire joint de demande individuelle B1 Version Communes  
Tous les champs sont obligatoires mis à part le point 5 qui est visé par moi. Le formulaire une fois rempli est à imprimer et doit être signé par le collaborateur (point 3) et le Syndic (point 4), ensuite est à scanner et finalement à m'être renvoyé.  
Comme le collaborateur doit signer en déclarant avoir pris connaissance du règlement, le règlement est également joint.
- b) Formulaire joint de demande RZGD Communet Lan2Lan.  
Pour pouvoir accéder à la base de données FRI-PERS, il est indispensable que le collaborateur dispose d'un compte. Ce formulaire une fois rempli est à imprimer et doit être signé par le collaborateur et un représentant de l'autorité communale, ensuite est à scanner et finalement à m'être renvoyé par e-mail.

Les deux formulaires doivent m'être retournés en même temps.

Si vous ne disposez pas d'un scanner, vous pouvez m'envoyer les deux formulaires par fax (026 466 17 85) ou par poste à l'adresse ci-dessous.

Cordialement

**Beat Binder**, directeur de projet HARM-PERS  
[beat.binder@fr.ch](mailto:beat.binder@fr.ch), T +41 26 305 15 28, Mobile +41 79 413 42 68

---

**Service de la population et des migrants** SPoMi  
**Amt für Bevölkerung und Migration** BMA  
Harmonisation des registres  
Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot  
<http://admin.fr.ch/harmpers>

---

Direction de la sécurité et de la justice **DSJ**  
Sicherheits- und Justizdirektion **SJD**

---

ETAT DE FRIBOURG

STAAT FREIBURG